

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

1 F

HEBDOMADAIRE ROYALISTE - DEUXIÈME ANNÉE - 18-10-1972 - N° 77

**L'étudiant
ce prolétaire
intellectuel**

Page 10

**Maurras
et les
révoltes
ouvrières**

Pages 6 et 7

**SALON DE L'AUTO
SAINT-LAURENT du PONT:**

**ICI
ON
TUE !**



la machine infernale

Au lendemain de la Paix de Versailles, Jacques Bainville écrivait que le fameux traité était « remonté comme une mécanique homicide ». Formule qui s'applique parfaitement à la Constitution de la V^e République, véritable machine infernale qui risque de sauter à la figure de ceux-là mêmes qui ont participé à son élaboration, et qui, il y a peu de temps encore, étaient tout fiers d'avoir trouvé la bonne constitution.

Disciples de Maurice Jallut, nous savions qu'il y aurait des surprises : dès 1962, notre ami trop tôt disparu avait démonté toutes les pièces du mécanisme, mettant en évidence ce qui risquait de casser. Il ne fut guère écouté en dehors de l'A.F. Mais voilà qu'aujourd'hui, à cause des incertitudes électorales, de nombreux représentants de la majorité font des prévisions qui rejoignent celles que Maurice Jallut établissait voici dix ans. Le thème en est simple : une défaite, même légère, de l'actuelle majorité, enclencherait un processus qui risquerait de mettre en péril l'ensemble des institutions de la V^e République.

On dira que nos gouvernants auraient pu y penser plus tôt, reproche qui n'est que partiellement fondé. C'est qu'en effet les constituants de 1958, qui travaillaient sous la férule du général De Gaulle, venaient de vivre pendant douze années sous un régime parlementaire dont ils avaient pu étudier toutes les tares. On décida donc, pour éviter l'instabilité ministérielle et ses conséquences, un renforcement du pouvoir exécutif et une « rationalisation » du parlementarisme, c'est-à-dire une limitation ferme du rôle du pouvoir législatif.

C'est ainsi que la Constitution actuelle prévoit un ensemble assez complexe de mesures destinées

à éviter les emballements, les foucades, les délirés de l'Assemblée nationale. Sans entrer dans le détail, il faut citer :

- L'article 34 de la Constitution qui définit quelles sont les limites du domaine de la loi.
- L'article 48 qui permet au gouvernement d'orienter l'activité du Parlement et qui permet d'éviter que la responsabilité ministérielle soit mise en cause directement ou indirectement en dehors des cas prévus par la Constitution.
- L'article 47 qui enferme la discussion des lois de finances dans de strictes limites temporelles.
- L'article 49 qui, enfermant le processus de mise en cause de la responsabilité ministérielle dans des règles très précises, s'efforce d'éviter les perpétuelles crises ministérielles des régimes passés.

Tout cela est sans doute très habile et permet d'éviter que des circonstances mineures ne viennent entraver l'action gouvernementale ou provoquer la chute du ministère. Mais ce dispositif complexe serait emporté comme fétu de paille si jamais un conflit sérieux éclatait entre la majorité de l'Assemblée et le gouvernement : l'article 47 n'empêche pas que le budget puisse être repoussé, et l'article 49 qu'une motion de censure puisse venir à bout du gouvernement. Ayant pesé comme principe fondamental la responsabilité du gouvernement devant le Parlement, la V^e République en subira un jour ou l'autre toutes les conséquences.

Sans doute, les théoriciens du régime parlementaire ont-ils toujours fait valoir que le droit de dissolution venait contrebalancer le principe de la responsabilité ministérielle. Mais nul n'ignore que la dissolution était totalement tombée en désuétude sous la III^e République après la désastreuse manœuvre de Mac Mahon et que la IV^e République ne put recourir qu'une seule fois à ce droit en 1955.

Le droit de dissolution est en effet une arme à double tranchant : s'il fait peser sur les députés une menace certaine, il peut aussi se retourner contre le pouvoir exécutif comme ce fut le cas en 1877. On comprend donc l'angoisse qui étreint les dirigeants actuels à quelques mois des élections : que celles-ci ne permettent de dégager aucune majorité et l'on retombera dans le système des éphémères coalitions parlementaires qui existaient sous la III^e et la IV^e Républiques. Le Président de la République resterait certes en place, mais serait obligé, en ce qui concerne le choix d'un Premier Ministre, d'obéir aux injonctions de l'Assemblée nationale. Qu'au contraire une majorité hostile au pompidolisme se dégage des législatives et c'est tout le système qui est menacé. Certes, le Président de la République peut accepter de jouer le jeu, donc de nommer un Premier

Ministre représentant la majorité nouvelle. Mais on imagine la crise qui éclaterait en cas de désaccord entre les deux têtes de l'exécutif, puisque le Président de la République ne peut exiger la démission de son Premier Ministre.

Resterait alors le recours à la dissolution. Mais que se passerait-il si les élections donnaient des résultats identiques ? Selon la vieille formule, le Président de la République n'aurait plus qu'à se soumettre ou à se démettre, à moins qu'il ne se décide à user de mesures exceptionnelles... au nom de la « légitimité » démocratique qu'il prétend tirer de son élection par l'ensemble des citoyens.

A chaque élection législative ou présidentielle, c'est-à-dire trois ou quatre fois par décennie, le beau système imaginé en 1958 risque donc d'être ruiné par ses propres contradictions, sa survie ne dépendant en définitive que d'un léger déplacement de voix. Comme nous l'avons dit il y a quinze jours, le régime peut encore sortir vainqueur de l'épreuve du printemps prochain, de même que Pompidou, s'il se représente, peut conserver en 1976 son mandat présidentiel. Mais un jour ou l'autre le fil tenu sur lequel repose toute l'organisation des pouvoirs se cassera.

Le Président de la République ne peut pas ne pas s'inquiéter de ces menaces. Aussi certains lui prêtent le projet d'établir en France un véritable régime présidentiel, qui mettrait l'exécutif à l'abri des décisions de l'Assemblée par la suppression de la responsabilité ministérielle et qui, parallèlement, libérerait l'Assemblée du poids de l'exécutif par l'abandon du choix de dissolution.

Malheureusement, il suffit de se reporter à l'histoire constitutionnelle de notre pays pour mesurer la vanité d'une telle réforme. Dans un régime de stricte séparation des pouvoirs, il est toujours impossible d'apporter une solution légale aux conflits qui, surtout dans un pays comme le nôtre, ne manqueraient pas de surgir entre le législatif et l'exécutif. On sait en effet que la Constitution de 1791 se termina par la journée du 10 août 1792, que le 18 Brumaire mit fin à celle de l'An III et que la République de 1848 s'acheva par un certain 2 décembre.

Va-t-on une nouvelle fois mettre en place un système qui a par trois fois déjà fait la preuve de son inefficacité ? Ne vaudrait-il pas mieux reconnaître que les constitutions démocratiques ont toutes fait faillite, qu'elles soient de type parlementaire, de type présidentiel, ou qu'elles représentent un compromis entre les deux systèmes ? Mais il n'est pas pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Il y a donc encore de beaux jours pour nos constitutionnalistes, à moins que les Français n'aient pas la patience d'attendre une crise constitutionnelle. Ce dont on ne pourrait que les féliciter.

les chiens enragés

Depuis l'élection présidentielle de juin 1969, le gaullisme, ou du moins ce qu'il est convenu d'appeler ainsi, avait pris un visage bonasse tout en s'efforçant, avec le thème de la « Nouvelle Société », de donner l'impression du dynamisme. Mais la vague de scandales qui recouvre le pouvoir depuis un an et la perspective des prochaines élections législatives contraignent les dirigeants du parti au pouvoir à montrer un tout autre visage : celui du combattant pour qui rien d'autre ne compte que la victoire. Plus de grands projets, plus de société nouvelle, mais des mesures au coup par coup qui seront payantes le jour où il faudra se compter. Plus de mignardises au coin du feu dans le style de l'interview de M. Pompidou en juin 1971, mais la volonté farouche d'écarter tout ce qui gêne et à n'importe quel prix. Curieuse histoire, à ce propos, que celle du député Modiano. Plus de « supplément d'âme » puisque, comme l'a déclaré samedi dernier M. Messmer au Comité central de l'U.D.R., « les états d'âme ne sont pas possibles à six mois des élections ».

On se demande d'ailleurs ce qui est possible à six mois des élections, en dehors de la basse démagogie, des manœuvres tortueuses et du chantage au communisme. On a beaucoup reproché à la IV^e République son immobilisme, son habitude de laisser pourrir les problèmes lorsque les solutions qu'ils exigeaient risquaient de faire éclater, à l'Assemblée nationale, les fragiles coalitions de partis. Mais quelle est depuis un an la politique de la V^e : celle-ci ne consiste-t-elle pas à « ne pas faire de vagues », à refuser de résoudre les questions qui pourraient indisposer tel ou tel électeur, tel ou tel groupe d'intérêt ? Notre confrère *Le Point* résume parfaitement la situation lorsqu'il écrit : « Tout, croit-on, va bien : la produc-

tion augmente, le chômage diminue. Mais l'inflation aussi galope de plus en plus vite. En période électorale, impossible de la freiner. »

On comprend donc mal que M. Peyrefitte puisse se glorifier du fait que le « gaullisme », en quatorze années, ait procédé à « cinq élections législatives, trois élections présidentielles, six référendums, soit quatorze consultations, une en moyenne par an... ». Quand on sait que, quelle que soit la « consultation », la campagne commence au moins un an avant la date fixée, on mesure combien le pouvoir peut être prisonnier du jeu électoral, et perpétuellement contraint à la démagogie tous azimuts.

Sans doute, De Gaulle, qui méprisait les politiciens, avait-il tenté de se tenir au-dessus de la mêlée, de résister à l'infirmité logique de la démocratie. Mais n'est-ce pas cette dernière qui l'a finalement emporté, et celle-ci n'explique-t-elle pas l'échec de De Gaulle sur le plan intérieur,

Du moins De Gaulle avait un projet. Ses successeurs n'ont plus que des ambitions, ils n'ont plus que l'ambition farouche de maintenir le clan qu'ils constituent à la tête de l'Etat. Dans ces conditions, il est risible d'entendre M. Peyrefitte demander à ses troupes de conserver leur « dignité » et leur « sérénité ». Un clan menacé ne peut être serein. Du chef à l'esclave, en passant par le sorcier, chacun doit se préparer à frapper fort. Les premiers engagements montrent que l'adversaire ne sera pas épargné, même dans sa vie privée. Peut-être parviendra-t-il ainsi à se maintenir en place, démontrant une fois de plus que seule la lutte au couteau paie en démocratie. Et tant pis si le pays en fait les frais.

N.A.F.

une étape

Annoncer la disparition de deux publications d'Action française n'est pas une tâche agréable. On est toujours fier de ce que l'on a créé et de ce que l'on réussit à faire vivre, semaine après semaine, mois après mois. Et plus les années passent, plus on s'attache à la somme d'efforts, d'amitiés et de souvenirs que représente un journal.

Pourtant la décision est prise : *A.F. Université* ne reparaitra pas et les *Dossiers d'Action française*, après une interruption de plus d'un an, publieront prochainement leur dernier numéro.

Mais ceux qui verraient dans ces mesures le signe précurseur d'un effondrement de *la Nouvelle Action française* se tromperaient lourdement. La N.A.F. c'est créée contre un certain conservatisme, contre un certain fétichisme, qui affectaient aussi bien les structures que les méthodes d'action du mouvement royaliste. C'est à cet esprit qu'elle entend demeurer fidèle : on ne conserve pas un journal pour la seule raison qu'il existe depuis quinze ans ou parce qu'il a bénéficié à un certain moment de quelque notoriété.

Certes, on avait coutume de voir dans *A.F.U.* le « doyen de la presse étudiante », de donner en exemple sa saine gestion, d'y reconnaître le point de départ de *la Nouvelle Action française*. Mais ce doyennat ne représentait plus grand chose, la presse étudiante ayant progressivement disparu.

D'autre part, lorsque la N.A.F. fut créée, ce fut l'équipe d'*A.F.U.* qui en assumait la rédaction tout en conservant, faute de temps pour constituer une nouvelle rédaction étudiante, l'entière charge de notre mensuel. Celui-ci tendait donc à devenir un simple supplément de la N.A.F., de moins en moins universitaire en dépit de son titre... qui au surplus n'était guère fait pour attirer le public auquel nous nous adressions. On pouvait donc s'attendre à une désaffection croissante des lecteurs d'*A.F.U.*, qui n'aurait pas manqué d'avoir de graves répercussions financières.

Il importait donc de prendre les devants, et d'imaginer une nouvelle formule, non plus concurrente, mais complémentaire de notre hebdomadaire. Celle-ci ne fut pas difficile à trouver : l'idée d'une revue d'Action française était dans l'air depuis longtemps, et les *Dossiers d'Action française*, lancés en 1968, devaient dans notre esprit trouver dans cette formule leur aboutissement logique.

La crise du printemps 1971 retarda ce projet, nos difficultés financières nous contraignant même à interrompre par la suite la publication des *D.A.F.* Le Comité Directeur n'en avait pas moins inscrit, dès septembre 1971, la création d'une revue mensuelle parmi ses objectifs à moyen terme. C'est en juillet dernier qu'il décida de réaliser son projet. Nous avons attendu

qu'il soit tout à fait ou point pour en faire part à nos lecteurs. C'est maintenant chose faite : l'équipe rédactionnelle, que j'ai la charge d'animer, est rassemblée, le titre est choisi et François Fleutot met la dernière main à la maquette. Le premier numéro d'*Arsenal* sera donc publié dans la seconde quinzaine de novembre, et ceci par les soins de notre imprimerie.

Voilà qui constitue, sans nul doute, une étape importante de *la Nouvelle Action française*, dans l'ordre des moyens matériels comme dans celui de ses objectifs stratégiques. *Etape ?* Il serait plus exact d'écrire *point de départ*, tant nos ambitions sont grandes : par ses analyses, par ses enquêtes, par ses débats, nous voulons qu'*Arsenal* soit non seulement un instrument efficace de formation pour nos militants, non seulement le « laboratoire d'idées » qui nous faisait défaut jusqu'à présent, mais aussi le lieu privilégié du dialogue que, par le biais de l'« Enquête », nous avons engagé voici bientôt un an avec les représentants de l'Intelligence française. Ainsi nous efforcerons-nous de réaliser une revue rigoureuse sans être austère, ferme sur les principes sans être dogmatique, ouverte à tous mais non point libérale. La tâche est ardue. Mais avons-nous, en fondant *la Nouvelle Action française*, choisi la facilité ?

Bertrand RENOUVIN.



Salon 1972 :

ICI ON TUE !

La 59^e Foire à la Ferraille s'est, comme à l'ordinaire, achevée sur un concert de klaxons ; sans doute les revendeurs voulaient-ils clamer par là leur satisfaction d'en avoir fini avec une tâche pour le moins ingrate : vanter au client les mérites inexistants d'un véhicule.

Ce 59^e Salon de l'Automobile se voulait en effet très sérieux ; on insistait moins cette année sur la couleur mode que sur les fameuses normes de sécurité dont on a tant parlé, trop peut-être puisqu'il faut bien constater que rien de valable n'est fait en ce domaine.

Croit-on en effet sérieusement qu'une simple bande de caoutchouc faisant office de pare-chocs suffira à supprimer les effets néfastes d'une collision ? Or, en matière de sécurité, c'est à peu près tout ce que nous proposent les constructeurs français, avec, sur certains modèles de luxe, l'adoption d'un nouveau modèle d'essuie-glace à deux vitesses... Les spécialistes estiment que cinq points sont primordiaux pour assurer un minimum de sécurité automobile : l'adoption sur tous les véhicules d'un pare-brise en verre feuilleté, d'un double circuit de freinage, de phares à iode longue portée, d'appuis-tête incorporés et de pneus à carcasse radiale.

Or, de ces cinq points, un seul semble être connu des constructeurs français, puisque des pneus à carcasse radiale sont maintenant montés en série sur tous les véhicules produits.

En fait, ce sont moins les bureaux d'études, c'est-à-dire à l'intérieur de l'entreprise les services chargés de la conception technique d'une voiture, qu'il faut incriminer, que le secteur commercial qui jusqu'à présent a

refusé l'adoption en série de ces mesures de simple sauvegarde ; les raisons de ces mes-sieurs paraissent excellentes, du moins lorsque l'on sait que le mot constructeur n'a jamais rimé avec celui de philanthrope... La seule raison pour laquelle le P.D.G. d'une firme automobile pourrait se pencher d'un œil intéressé sur ces problèmes de sécurité serait en effet un problème de rentabilité économique ; mais il faut bien dire qu'à l'heure actuelle l'automobiliste français est bien plus intéressé par les problèmes de lave-glace électrique ; et dans le fond, peu lui importe de savoir que le pare-brise d'une voiture est cause de 17 % des blessures lors d'accidents ; faut-il supprimer les pare-brise ? Absolument pas, puisque l'on peut maintenant disposer d'un véhicule équipé d'un pare-brise en verre feuilleté (appelé aussi Triplex).

Il en va de même en ce qui concerne le double circuit de freinage, les phares à iode et les appuis-tête incorporés au siège.

Seulement, il y a une ombre au tableau puisque seuls les modèles situés en haut d'une gamme de production disposent — et encore — de ces avantages ; si vous ajoutez à cela les voitures destinées à l'exportation (en ce qui concerne certains pays aux règlements draconiens : U.S.A. par exemple), vous aurez une vue d'ensemble de l'intérêt que portent les constructeurs à votre sécurité.

Mais si vous êtes de ces snobs ou de ces révolutionnaires qui s'entêtent à vouloir rouler de la manière la plus sûre possible, alors vous aurez le choix sur l'ensemble de la production française entre deux véhicules : la

DS Pallas (à partir de 23.000 F) et la Renault 12 Gordini (près de 20.000 F) qui sont les seuls modèles ayant adopté les normes de sécurité ; deux modèles qui, chacun le sait, sont à la portée de Monsieur-Tout-le-Monde ; la sécurité coûte cher et les compagnies d'assurances peuvent se réjouir, qui savent que le coût de l'assurance augmente avec le nombre d'accidents — un bel été en perspective...

Alors, messieurs les constructeurs, un peu de pudeur : vous vous intéressez à la sécurité automobile autant que M^{me} Lazurick peut s'intéresser à la France.

Occupez-vous plutôt, à l'instar de Citroën, d'organiser de grandes opérations publicitaires en forme de tape à l'œil dans le style des raids Paris-Kaboul ou Paris-Persépolis qui, eux, épâtent les gogos en quête d'exotisme assisté.

Et, puisque seule la rentabilité compte, faites donc taire ces bureaux d'études qui s'intéressent hors de propos aux problèmes de sécurité. Vous n'aurez besoin de les utiliser que le jour où vous vous convertirez à la philanthropie. Ce n'est pas demain la veille ! A moins que des Ralph Nader français, des groupes de consommateurs puissants, soient en mesure un jour de vous imposer de raisonner selon d'autres critères que ceux de la rentabilité. Ce n'est pas non plus pour tout de suite. Mais cela pourrait bien finir par arriver. Ce jour-là nous aurons sinon changé la société, du moins changé de société.

Olivier LANCLOS.

NAF.TELEX...NAF.TELEX...NAF.TELEX

● GASTON DEFFERRE aurait démissionné du Mouvement Européen dont il était depuis de longues années un des membres éminents. Cette démission a été commandée par la stratégie d'union de la gauche adoptée par le P.S. Mais elle ne sera rendue publique qu'après les élections législatives. Sans doute pour ne pas trop indisposer les électeurs centristes ?

● ALAIN JAUBERT n'est pas seul. A Charenton, la foule qui voulait pénétrer dans la salle où s'exhibait Giscard était tellement nombreuse que le service d'ordre, débordé, passa à tabac quelques individus trop excités. Parmi eux trois membres du cabinet Messmer, dont l'un se retrouva à l'hôpital.

● Après l'incroyable histoire du sous-marin « Le Sirène », coulant alors qu'il était en réparation, il se confirme que « l'Enrydice » (disparu en mars 1970 : 57 morts), a été remonté et les corps rendus aux familles. « Le Minerve » (disparu en janvier 1968 : 52 morts) aurait été repéré, mais, engagé

dans une faille, ne serait pas renflouable. Raisons de ces tragiques disparitions : les clapets des ballasts, dont sont équipés les sous-marins de ce type, sont de qualité déplorable : ils se déforment rapidement sous la pression de l'eau. Une descente trop profonde ou trop rapide les bloque. Le sous-marin ne peut remonter, faute de pouvoir manœuvrer ses ballasts.

ENCORE
DES CAMPS MILITAIRES

« Le Figaro » du lundi 16 octobre annonce que l'on vient de découvrir, dans le site archéologique de Canjuers, un fossile unique qui permettra aux chercheurs de trouver l'explication morphologique du passage des reptiles aux oiseaux. Cette découverte est fondamentale pour l'étude de l'évolution de la vie animale sur le globe.

Canjuers, site archéologique à temps partiel car, pendant le même temps, l'armée occupe le même

site pour s'entraîner au canon. Non contente de couper en deux un département, non contente de risquer de déboiser un peu plus cette Provence qui demain ne sera plus qu'un désert inhumain, l'armée va saccager un site archéologique exceptionnel. Et les savants qui annonçaient la semaine dernière qu'ils avaient reçu de l'armée l'assurance qu'ils pourraient utiliser ce site en dehors des périodes de tir, sont inconscients.

Un site archéologique déjà exploité pour en extraire des blocs de pierre, servira demain à l'entraînement des forces armées de Debré.

La politique militaire de la France sera une fois de plus prise à partie par les antimilitaristes de tous poils. Debré leur donne une fois de plus une bonne raison d'agir.

Quant à la défense de notre pays les conservateurs prétendront que Canjuers est indispensable à notre défense. A la défense d'un désert...



Saint-Laurent du Pont : le crime parfait

En novembre 1970, un incendie éclatait au dancing le « 5-7 » à Saint-Laurent-du-Pont (Isère). Cent quarante-cinq jeunes gens devaient périr asphyxiés et brûlés. L'affaire est venue en jugement depuis le 9 octobre devant le tribunal correctionnel de Lyon. Pour infraction aux normes de sécurité, le seul des trois patrons survivants du dancing, les constructeurs du bâtiment et le maire de la commune se retrouvent au banc des accusés. Mais les débats font ressortir que le grand coupable est en fait notre administration centralisée, notre société bureaucratique.

ÉTRANGE PROCÈS

Les familles des malheureuses victimes de la tragédie de Saint-Laurent-du-Pont attendaient avec une impatience compréhensible, le désir d'obtenir réparation et de voir les responsables de la catastrophe sanctionnés.

Mais au fil des audiences on sent avec irritation que le dispositif administratif du pays est agencé de façon à diluer toutes les responsabilités... quitte à faire jouer à l'un des acteurs du drame le rôle de bouc émissaire.

Au banc des accusés se trouve Gilbert Bas, seul survivant des trois associés de la société « le 5-7 ». Il est inculpé « d'homicide par imprudence ». Homicide par imbécillité aurait mieux convenu ! Ses deux collègues et lui, tels de jeunes chiots, ont « bricolé » un dancing sans connaître les lois les plus élémentaires de la sécurité.

Ainsi, ils ont fait construire par la Maison Wimflès (dont les dirigeants sont également inculpés) une gaine pour le chauffage à air chaud constituée de « Novopan », bois aggloméré facilement inflammable. Ils ont décoré l'intérieur de la salle avec du polyuréthane, matière également très inflammable et qui dégage, dès qu'elle brûle, des gaz fort toxiques. Pour sa défense, Bas explique que le système de sortie était après tout celui de maints hôtels, c'est-à-dire constitué de portes à tambour. Or, en fait, il confond portes à tambour et tourniquets, ces derniers (installés au « 5-7 ») ne pouvant être actionnés que par une pédale manipulée par un préposé !

Mais alors une question se pose : comment la collectivité a-t-elle pu laisser trois amateurs minables construire au mépris de toute sécurité le « 5-7 » ?

LES ÉLUS LOCAUX ATTAQUENT

L'accusation, fortement relayée par le président du tribunal, s'en prend alors au maire de Saint-Laurent-du-Pont, M. Perrin. Elle lui reproche de ne pas s'être inquiété des conditions dans les-

quelles fonctionnait le dancing. Le président lui a notamment reproché de ne pas avoir fait visiter le dancing par le capitaine des pompiers de la commune, de ne pas avoir vérifié si les extincteurs et l'éclairage de secours s'y trouvaient.

Mais contrairement à Bas qui, accablé par sa culpabilité, ne peut que reconnaître les faits, M. Perrin se défend. Ou plus exactement, il attaque :

« De 1965 à 1971, il y a eu quatorze circulaires du ministère de l'Intérieur à propos des problèmes de sécurité, aucune ne nous a jamais été répercutée, si ce n'est après le drame du « 5-7 ». Aujourd'hui, le préfet nous délègue des pouvoirs par l'intermédiaire d'une commission auxiliaire que nous présidons. A l'époque, il n'existait rigoureusement rien... »

« Cette construction relevait, sur le plan de l'urbanisme, des services de la préfecture. C'était à eux, et à eux seuls, de la surveiller, de s'assurer de sa conformité avec les plans déposés. Pour ma part, je n'avais à m'occuper de rien. »

Lorsque le permis de construire fut délivré, la préfecture lui adressa ampliation de ce permis avec la précision suivante : « Cette ampliation est accompagnée du permis de construire destiné à vos archives. Je vous précise que le pétitionnaire a reçu son arrêté de permis de construire directement par nos soins. »

Alors on peut se poser la question : maire négligent ou paralysé par la centralisation administrative ?

SINISTRE VAUDEVILLE

Cette question, la partie civile et la défense allaient la poser le lendemain au préfet de l'Isère dont le nom de Vaudeville pourrait être dit prédestiné s'il n'y avait au bout de la gabegie administrative les cadavres recroquevillés de cent quarante-six jeunes gens.

Qu'on en juge ! M. Vaudeville et son secrétaire de préfecture M. Uhrich, nous ont en effet appris à l'audience du 12 octobre des choses assez « hénarques ».

Ainsi le « 5-7 » a obtenu son permis de construire... alors qu'il était déjà achevé ! Le 17 septembre 1969 un rapport de gendarmerie accompagnant la demande d'autorisation d'ouverture de nuit indique que la construction est en voie d'achèvement... alors que le permis ne fut signé que le 9 novembre suivant ! L'autorisation d'ouverture de nuit fut d'ailleurs accordée par la préfecture en octobre, un mois avant le permis !

Dialogue entre les avocats et le préfet :

« Eh bien oui, dit le préfet avec un haussement d'épaules. Le « 5-7 » était en voie d'achèvement. Et après ? »

M^e Isorni : « Comment et après ! On vous ap-

prend qu'une construction est en voie d'achèvement alors que le permis de construire n'est pas encore délivré et vous ne réagissez pas ? »

M^e Faure-Jarrosion : « Et non seulement le rapport de gendarmerie dit que le « 5-7 » était, dès septembre 1969, en voie d'achèvement, mais il précise que la société qui le construisait était composée de MM. Herbelin, Reverdy et Bas. Comme quoi on pouvait parfaitement faire le rapprochement. Il y a encore un deuxième rapport du 8 octobre 1970, adressé lui aussi à la préfecture en réponse à une note du 4 octobre 1970, qui indique que le dancing existe et bénéficie déjà d'une autorisation d'ouverture de nuit de six mois. »

LA BUREAUCRATIE CRÉMATOIRE

Pour leur défense, le préfet et son secrétaire général invoquent le cloisonnement entre les services qui aboutit à ce qu'un rapport de gendarmerie concernant un établissement n'aboutit jamais au service d'urbanisme qui s'occupe dudit établissement et vice-versa. Seul point commun entre tous ces services, le préfet et son secrétaire signant les arrêts et autorisations. Mais comme ils ont des centaines de signatures à donner, ils signent sans lire ni surtout sans faire les rapprochements qui s'imposent.

Comme on comprend que le président se soit opposé à ce que M^e Piat demande au préfet s'il maintenait la déclaration suivante faite devant le Conseil général de l'Isère le 5 novembre 1970 :

« Cet arrêté, si M. Uhrich n'avait pas été là, c'est moi qui l'aurais certainement eu à ma signature, et je l'aurais certainement signé. Mais, au demeurant, puisque c'était une erreur, et c'était certainement une erreur de le signer, il est normal qu'il y ait une sanction, et surtout lorsqu'on pense que, derrière, il y a cent quarante-cinq jeunes gens qui sont morts. »

Mieux valait en effet pour l'Etat que ne soit pas soulignée l'écrasante responsabilité d'une administration qui, après avoir enlevé tout pouvoir aux élus locaux à même de saisir de près ce qui ne va pas dans leur commune, fait traiter tous les problèmes dans l'anonymat des bureaux non coordonnés entre eux et dont les fonctionnaires, à vrai dire, n'ont aucune raison de confronter leurs points de vue sur de simples dossiers sans valeur affective et humaine pour eux.

Et M. Rostomoff, président de l'Association de défense des familles, a eu ce mot atroce, plus accablant pour notre système administratif que cent ouvrages sur la centralisation :

« Il s'agit d'un crime parfait sans coupable. La société est incapable de nous dire qui a tué nos enfants. »

Arnaud FABRE.



LA REVELATION

On tremble d'ajouter sa part à l'énorme masse d'écrits que les événements de 1968 ont produite. Sous son poids, ces deux mois endiablés ont perdu tout mystère, au point de devenir insignifiants, d'avoir perdu leur sens. Plutôt que de participer à l'inflation, on a envie de faire silence. Et cette envie se trouve renforcée par l'interpellation ulcérée que l'on pressent — Comment, vous aussi, vous voulez récupérer ?

Rien de plus légitime que ce cri de colère. Tout le monde a voulu « récupérer ». A deux exceptions près, il faut être juste. Les ultra-conservateurs et les communistes. On doit leur reconnaître cette originalité de n'avoir jamais avalé cette « chienlit » et le courage de l'avoir proclamé bien haut. Qui ne se souvient de cet autre « cri », cri du cœur de Georges Marchais après la mort de Pierre Overney, militant maoïste assassiné aux portes de chez Renault : *Ça ne va pas recommencer comme en 68 ! ?* Et aussitôt deux cents mille jeunes de descendre dans la rue : *Ouais Marchais, mieux qu'en 68 !*

Eh bien, je vais essayer d'être aussi honnête et courageux que Marchais — oui je veux récupérer !... mais récupérer au sens propre du terme, celui que s'accordent à lui reconnaître Littré et le petit Larousse, c'est-à-dire recouvrer. Ce sens original est pur des arrière-pensées du Système qui fait argent et profit de tout. Il s'entend dans deux directions dans la mesure où il peut aussi bien qualifier le sujet que l'objet. Prenons deux exemples pour illustrer ces deux directions. Je récupère ce livre prêté à un ami (sous-entendu je recouvre mon bien). Dans cette première direction, récupérer signifie pour le sujet qu'il possède le droit strict de prendre cet objet puisque c'est son bien. Mais, autre exemple : *Althusser récupère la pensée marxiste cachée sous le discours humaniste*. Cette fois, c'est l'objet qui se trouve qualifié : la pensée marxiste est récupérée, recouvrée dans sa vérité. C'est elle qui recouvre le sens qui est sien, sens dont elle avait été indûment dépossédée. (C'est un exemple, non une prise de position pour Althusser).

COMMENT RECUPERER

Je récupère mai 68 dans les deux sens. Premièrement, j'affirme que mai 68 m'appartient à moi militant royaliste, élève de Maurras. C'est ma propriété, je recouvre mon bien. Deuxièmement, je récupère la vérité de mai 68, je dévoile son sens, mai 68 est recouvré. Ou plus exactement, mai 68 est recouvré à la lumière de Maurras.

Mes prétentions sont d'autant plus tranchantes, agressives, qu'il m'a fallu lutter pour les admettre. Lutter contre une part de moi-même, des scrupules peu rationnels, certains amis, et cette terrible gangue conservatrice qui enveloppait la perle du discours maurrassien. Maintenant, il faut proclamer cette vérité conquise de haute lutte, vérité qui en me révélant le vrai de mai 68, me révélait le vrai de Maurras.

Ce faisant, je suis bien conscient de l'immense colère qui risque d'éclater aussi bien chez certains « maurrassiens » que chez les plus irréductibles adversaires du chef de l'Action française. Qu'importe puisqu'ils sont au-delà ou en deçà du champ de mon discours. De discours, ils ne veulent entendre que celui de leur passion. Ce livre n'est donc pas pour eux, puisqu'il s'adresse aux yeux, aux oreilles, aux esprits innocents, à ceux

maurras

et les révoltes

ouvrières

qui ont conservé intacte cette puissance d'étonnement, de curiosité devant les êtres et les choses dont Aristote faisait une condition première de la connaissance.

ÉTUDIANTS ET TRAVAILLEURS

De leurs fureurs, de leurs espoirs, de leurs volontés farouches, il ne nous est resté qu'un écho. Mais quel écho ! Celui de la voix d'un prophète, voix qui rugissait encore aux lendemains de la libération pour fustiger le mensonge de la démocratie, les curés remplaçant la Foi par le progrès technique et l'infinie tristesse d'un univers d'automates. Georges Bernanos a littéralement trainé sa vie après une guerre où la plupart de ses compagnons avaient disparu : « Vieux amis des hauteurs battues par le vent... ». Simplement, il demeurait seul, avec au cœur la passion de sa jeunesse, dans sa mémoire les années de quartier Latin et au-devant de lui, le sentiment d'une espérance brisée.

Il l'a évoquée brièvement dans *Les grands cimetières sous la lune*, cette période où il était camelot du roi : « Nous n'étions pas des gens de droite. Le cercle d'étude que nous avons fondé portait le nom de Cercle Proudhon, affichait ce patronyme scandaleux. Nous formions des vœux pour le syndicalisme naissant. Nous préférons courir les chances d'une révolution ouvrière, que de compromettre la monarchie avec une classe demeurée, depuis un siècle, parfaitement étrangère à la tradition des aïeux, au sens profond de notre histoire et dont l'égoïsme, la sottise et la cupidité avaient réussi à établir une espèce de servage plus inhumain que celui jadis aboli par nos rois. Lorsque les deux chambres unanimes approuvaient la répression brutale des grèves par M. Clemenceau, l'idée ne nous serait pas venue de nous allier, au nom de l'ordre, avec ce vieux radical réactionnaire contre les ouvriers français. Nous comprenions très bien qu'un jeune Prince moderne traiterait plus aisément avec les chefs du prolétariat, mêmes extrémistes, qu'avec des sociétés anonymes et des banques... A la Santé, où nous faisons des séjours, nous partageons fraternellement nos provisions avec les terrassiers, nous chantions ensemble tour à tour : *Vive Henri IV* ou *l'Internationale*... »

Maurice Pujo, qui eut à plusieurs reprises à rappeler à l'ordre les jeunes « extrémistes » de l'Action française, n'a jamais renié cette période

dont il fut un des principaux protagonistes. Son livre : *Les camelots du roi*, raconte un de ces séjours à la Santé où dirigeants royalistes (lui Pujo et Maxime Real del Sarte), étudiants et camelots fraternisaient avec les anarchistes, les syndicalistes révolutionnaires, les fameux terrassiers de Belleville. Pour ces derniers, qui ne savaient ni lire ni écrire, un cours avait été organisé par Real del Sarte et Almereyda. Almereyda, l'homme du Bonnet rouge, l'homme retrouvé « suicidé » dans sa cellule en 1917, un des principaux accusés du procès pour trahison et intelligence avec l'ennemi ouvert par Léon Daudet dans les colonnes de *l'Action française* quotidienne ! A ce moment, il n'était pas encore question de trahison, on partageait ses provisions au quartier politique de la Santé, on organisait même un banquet où les uns et les autres allaient de leur discours-réquisitoire contre le régime des exploiters et des fusilleurs. Et tous de trinquer à la disparition de la « république bourgeoise ».

Bernanos n'a donc pas travesti la réalité. Pujo le confirme. Ce qu'étudiants et camelots attendaient d'un seul cœur, ce pour quoi ils luttèrent de toutes leurs énergies, c'était la monarchie populaire ! La fraternisation en prison n'était pas une comédie. D'ailleurs la presse régimiste, la presse bourgeoise, prenait l'affaire très au sérieux. On y parlait du complot de la Santé fomenté par les royalistes et les syndicalistes pour renverser la république.

C'est peu dire que de parler de la frayeur du public bien pensant devant cette jeune Action française. Le même Maurice Pujo a brocardé le conservateur bien pensant et pusillanime effrayé et bientôt hostile à ce mouvement révolutionnaire. Les camelots ne se privaient pas de provoquer tous les barons Pié de l'univers. Henri Massis, dans *Maurras et notre temps*, nous a donné un écho de ces railleries.

« C'étaient aussi les discussions passionnées du Cercle Proudhon où, à l'appel d'Henri Lagrange, ce jeune prodige, et la main dans la main des ouvriers, on décidait de courir ensemble « sus aux conservateurs », aux « jaunes » de Biétry, à l'Action libérale du pantoufflard M. Piou, à la « Ligue des Patrouillotes », des « honnêtes-gens-provisoires », car tous, étudiants et jeunes travailleurs, se rejoignaient dans une aversion commune pour « les mous, les enrichis, les nantis » ! « Conservateurs, opportunistes, libéraux, s'écriait Bernanos de son étrange voix de tête, je ne fais pas cas de vous,



Le 16 novembre prochain, « la Nouvelle Action Française » commémorera le vingtième anniversaire de la mort de Charles Maurras. Nous avons tenu en effet à marquer particulièrement cette date, en provoquant un renouveau des études maurrassiennes. Il s'agit avant tout d'explorer les ressources immenses d'une œuvre d'une prodigieuse richesse, encore inexploitée. Dans ce but, Gérard Leclerc vient d'écrire un livre qui tente de mettre en lumière les axes fondamentaux d'une pensée dont nous voudrions développer toutes les virtualités. L'ère des ressassements est close. Celle des études sérieuses et des développements créateurs et audacieux commence.

Nous publions ici, en bonnes feuilles, quelques passages du premier chapitre de ce livre.

ô végétariens !... Je ne nierai pas que vous ayez aussi un rôle à jouer dans l'aimable comédie de l'univers. Quel ? D'être mangés ! Et il pouffait de rire et de dégoût !

« Henri Lagrange, ce jeune prodige », écrit Masis. Seuls, ont entendu ce nom les familiers de l'histoire de l'A.F. et les spécialistes de la période d'avant 1914. Rien de plus normal puisque de Lagrange il ne reste qu'un souvenir fixé depuis ce jour de 1915 où il fut tué par une balle allemande. Hélas, il avait vingt ans, dira Maurras les yeux pleins de larmes.

Précisément, la disparition de Lagrange coïncide avec la fin de l'espérance d'un Bernanos. Lagrange est le symbole ; plus que le symbole, l'incarnation du projet de toute une génération, ce projet que les enragés de 68 reprendront sans jamais pouvoir lui donner une forme.

A 16 ans, notre jeune prodige est maître du quartier Latin, car le quartier Latin est devenu royaliste... Les milieux traditionalistes en sont éberlués et écarquillent les yeux devant ces nouveaux venus, ces intrus. Lagrange ne se prive pas de proclamer qu'il vient d'ailleurs, qu'il n'est pas un aristocrate, lui. Un jour dans un salon, devant une assemblée où se trouvent quelques-uns des plus vieux noms de France, ne s'avise-t-il pas de raconter comment un de ses ancêtres promena au bout d'une pique, à travers Paris, la tête de la princesse de Lamballe ? On s'explique l'effroi et l'hostilité de ces milieux qui allaient de plus en plus envahir l'A.F.

Hostilité, en fin de compte, contre le projet de Lagrange que Bernanos définissait assez bien lorsqu'il parlait de « courir les chances d'une révolution ouvrière ». Il s'agissait même d'y participer. Pour cela il fallait réussir cette fameuse rencontre entre étudiants et travailleurs dont on reparlera tant soixante ans plus tard...

MAIS, MAURRAS ?

Mais Maurras lui-même ? Que pouvait-il penser de cette agitation ? La réprouvait-il en secret ? En était-il effrayé, comme d'une menace à l'ordre ? Profonde erreur ! S'il y avait un coupable dans l'affaire c'était bien lui. Qui, plus que lui, avait dénoncé l'injustice de la condition ouvrière, la veulerie et l'inconscience de la bourgeoisie conservatrice ? « Quand elle raisonne sur les ouvriers, la bourgeoisie pense et parle comme si elle reproche aux ouvriers de vivre. » « Classe basse, classe

lâche. » Il n'a pas d'adjectifs assez durs pour stigmatiser l'égoïsme et l'inconscience d'une caste indigne de ses pouvoirs et de ses responsabilités. Dans sa colère, il ira jusqu'à envisager sa disparition. « Ils perdront tout, même leur bel argent, leur saint argent... » Et surtout leurs pouvoirs, leur position de classe dominante. La société n'en disparaîtra pas pour autant. Car une nouvelle classe est là, prête à prendre le relais, classe énergique qui suscitera une véritable aristocratie du travail. Avant même d'accéder aux plus hautes fonctions sociales, que lui confiera l'Etat monarchique, cette aristocratie « comme toutes les aristocraties nouvelles, qui cherchent, se forment et conspirent à se donner des points d'appui, sera sans doute, un jour, la plus vivace et la plus agile ouvrière du rétablissement de la monarchie ».

Qu'il n'y ait cependant nulle équivoque ! Maurras ne songe pas à une sorte de dictature du prolétariat. Et s'il évoque la disparition de la bourgeoisie, ce n'est pas parce qu'il la croit inscrite dans le déroulement inéluctable de l'histoire. Le maître de Lagrange et de Bernanos n'a rien de marxiste. Il a sa théorie des classes, bien plus souple, parce que conforme à la vie, à l'histoire réelle, que celle du matérialisme historique. Cette théorie exclut le principe de la lutte des classes envisagé comme l'unique moteur de l'histoire. Mais elle ne fait pas pour autant un idylle de l'accord de ces classes, car si la cité est fondée sur l'amitié, une « immense réciprocité de services », de multiples conflits ne cessent de provoquer de nouveaux équilibres toujours remis en cause. Ainsi le veulent les lois du progrès.

« Un gouvernement de la classe ouvrière serait aussi perturbateur que l'eût été dans la France féodale du XII^e siècle l'institution d'un gouvernement purement communal. Parce que les cadres généraux de la société restèrent féodaux, parce que la royauté elle-même resta, dans son principe, une institution féodale, les communes naissantes s'adaptèrent aux institutions antérieures, de manière à faire coexister et prospérer pendant de longs siècles deux ou trois systèmes politiques très différents, mais qui se convenaient les uns les autres et donnaient à la vie des hommes la commodité, la vigueur et la plénitude que pouvait permettre le temps. »

MAURRAS et SOREL

On comprend que, lisant cela, un Sorel ait été intéressé et spontanément, en cherchant un élément de comparaison digne d'une pareille pensée, ait prononcé le nom de Marx. Maurras ne reconnaissait-il pas les deux grands faits qui lui paraissaient, à lui Sorel, comme les plus significatifs du siècle naissant : le mal profond de la condition prolétarienne et la guerre sociale qui en résultait ? Il est vrai que l'interprétation du second fait les séparait. Mais c'était tout de même le royaliste (curieux ! ce royaliste...) qui disait : « La destruction radicale et soudaine d'un système, d'une institution ou d'une classe, est chose stérile en histoire. Stérile est aussi le pacte spontané, l'accord, à doses bien égales, de bons éléments explicitement résolus à s'unir. Le fait le plus favorable c'est la guerre... »

Reconnaissant le fait de la guerre sociale et presque son bienfait, le maître de l'école « néo-royaliste » se séparait néanmoins immédiatement de Marx et de Sorel. M. Sorel, disait-il, nous montre des gens qui se battent afin de se battre, comme dans une philosophie contiguë, on rencontre des sages qui s'appliquent à chercher pour

chercher, et non pour trouver. Mais la guerre sociale n'a d'intérêt que parce qu'elle est suivie de traité, de composition, non pas en tant que combat visant à la pure destruction. En général, la guerre va jusqu'à la reconnaissance forcée, enregistrée par des pactes souvent honorables, aboutit peu à peu, dès que le temps s'en mêle, à des consentements faits d'oubli, d'habitude et de ces longs rapports mutuels où le vaincu lui-même finit par établi son influence, qui fait constater sa valeur : le moindre même et le moins bon ou le moins utile trouvent ainsi leur rôle, leur fonction, leur emploi.

Sorel n'était pas d'accord, mais il était prodigieusement intéressé. Qu'on ne s'y trompe pas, s'écriait-il, les véritables ennemis de M. Maurras ne sont pas à gauche, ils sont à droite ! Et d'affirmer à Barrès : « Le nationalisme français n'est composé que de "réactionnaires" qui ne comprennent rien à la question sociale, aux luttes qu'elle représente. L'Action française seule sait ce qu'elle veut ; aussi le contenu du panier de crabes nationalistes ne peut pas la voir, même en peinture. L'avenir nous réserve de curieuses surprises ; ce seront les forts, ceux qui comprennent les hautes questions sociales, qui seront les vainqueurs de notre époque. »

Vingt ans plus tard, songeant à ce « fascinant Georges Sorel », Maurras devait écrire : « Nous étions fort près les uns des autres, Georges Sorel et nous, jadis. Une jeunesse enthousiaste voulait faire le trait d'union. Pour un temps, elle le faisait. Mais Georges Sorel pensait par classes, alors que la loi même de notre pensée nous faisait un devoir de penser produits ou nations, produits et nation. Ainsi, de lui à nous, nulle alliance ne fut conclue, malgré tout ce qu'il y avait de possibilité et de facilité apparente. »

Si l'alliance ne fut pas conclue avec Sorel lui-même, elle le fut avec ses disciples les plus directs dans le cadre de ce Cercle Proudhon dont Maurras lui-même présida la première séance. Mais l'alliance envisagée était singulièrement plus large, elle englobait l'ensemble du syndicalisme révolutionnaire, ce syndicalisme qui n'avait pas encore été colonisé par les idéologies et les partis.

Ce syndicalisme-là, Maurras le comprenait, l'approuvait, le défendait même contre les incompréhensions et les fureurs qu'il provoquait. Au lendemain d'une grève générale de 24 heures, il notait dans l'Action française : « Ainsi, c'est la Confédération Générale du Travail qui a tort, c'est le syndicalisme qui, d'un bout à l'autre de la presse parisienne, reçoit les réprimandes après avoir reçu les coups : qu'on soit opportuniste ou radical, nationaliste ou conservateur, c'est le travailleur organisé, c'est l'organisation ouvrière que l'on rabroue ! Dans cette unanimité touchante, il n'y a guère qu'une exception. Elle est royaliste. Nous en sommes fiers. »

Et à ceux qui s'indignaient des violences, Maurras de répondre : la C.G.T. emploie toutes les armes qu'elle possède pour se défendre, mais l'agression ne vient pas d'elle. Dans le cas le responsable, c'était le gouvernement Clemenceau, celui des fusillades des ouvriers de Draveil, fusillades dont l'A.F. ne cessait de clamer la honte.

Mais par-delà le gouvernement, il y avait les principes du régime libéral, les responsabilités des dynasties bourgeoises.

Gérard LECLERC.



l'attentat

Déjà dans « Le Saut de l'Ange », Yves Boisset montrait sa volonté de révéler certaines compromissions gouvernementales. Avec « L'Attentat », il cherche sans détour à dénoncer un vaste complot ourdi par les nations dites capitalistes contre les hommes de bonne volonté qui prennent la défense du peuple.

Or, lorsque l'on est un cinéaste de quelque talent, on n'ignore pas qu'il faut choisir un sujet fracassant pour attirer l'attention du public. En vertu de ce principe, Yves Boisset s'est donc penché sur l'affaire Ben Barka et l'a habilement transposée. Comprenez qu'il en a fait une sorte de série noire, avec suspense et effets politico-sentimentaux soigneusement étudiés. On vogue dans une sorte de cauchemar qui peut d'ailleurs ne pas être éloigné d'une certaine réalité. Mais seulement on force un peu trop la dose.

Si donc l'on écarte le prosélytisme du réalisateur qui pourrait se résumer en une formule de style : hors de la gauche, point de salut, ou : la question ne se pose même pas, quand on est un honnête homme, on est forcément « de gauche », ceux qui seraient à la fois « de gauche » et malhonnêtes ne peuvent en arriver là que pris au piège du goujat d'en face ; on peut alors relever quelques éléments intéressants dans l'étude de cette ténébreuse affaire.

Laissons de côté les changements exigés par la transposition et oublions le complot des capitalistes. Ce qui se révèle intéressant, c'est le cas en lui-même : c'est qu'en plein Paris, à la porte d'un restaurant aussi connu que la Brasserie Lip, on puisse « enlever » un homme politique important avec la complicité de policiers parfaitement authentiques. Il y a là matière à réflexion ! Et puisque cette opération n'a pas été déclenchée par un haut fonctionnaire de la police officielle, à qui donc obéissent ces deux hommes, un commissaire et son adjoint, chargés d'exécuter le rapt ?

Pour Yves Boisset, un groupe de personnes influentes a tout manigancé : avocat, journaliste en liaison

étroite avec le gouvernement, et même ministre, le composent. La réalité n'est pas très éloignée, mais le système trop bien organisé. Certes, des personnages fort bien placés ont « couvert » l'opération, cependant il a fallu qu'il existe au sein de la police une autorité qui vienne doubler celle des chefs officiels, et c'est le fait le plus grave.

D'autre part, les liens évidents avec le milieu sont tout à fait anormaux et l'on peut penser, à l'encontre d'Yves Boisset, que la participation des truands s'est révélée décisive dans l'affaire Ben Barka. Pour le réalisateur la mort du Marocain était décidée dès le début de l'affaire ; or il se présente à l'esprit une hypothèse bien séduisante. Si jamais Ben Barka avait sur lui une forte somme d'argent, destinée à son mouvement politique, c'eût été une bien grande tentation pour les truands qui le gardaient et l'on comprendrait alors tout à fait qu'il ait été tué. Ces fameux truands, membres français de la Gestapo pendant la guerre, n'ont en tout cas rien à voir avec le gentil Aconetti, tel qu'il apparaît dans le film. Ni corses, ni ennuyés à l'idée qu'un assassinat va se produire sous leur toit.

Cette hypothèse, un élément de la politique nord-africaine semble l'appuyer. En 1965, Ben Barka n'a plus en effet au Maroc une position aussi forte devant le peuple. Son attitude en face du conflit algéro-marocain lui a fait perdre une grande partie de son audience et il est donc devenu beaucoup moins dangereux aux yeux des « capitalistes ». A quoi servirait de le supprimer si son influence a considérablement baissé ?

Yves Boisset a certainement étudié cette affaire avec soin et l'on est tenté de penser qu'il a choisi sa version des faits dans la mesure où elle représente une véritable provocation, à l'égard du gouvernement, de la police, de l'O.R.T.F., de certains journaux, des rares comparses encore vivants de l'affaire Ben Barka. L'un d'entre eux, Philippe Bernier, acquitté lors du procès de 1967, a déjà déposé une plainte contre Yves Boisset à l'occasion des déclarations que celui-ci a faites au « Nouvel Observateur ». Aidé par la qualité de son film et la sincérité des comédiens, le cinéaste atteindra peut-être son but.

Dominique PAOLI.

librairie

Job de ROINCÉ	
La Bretagne malade de la République	12,50
Jean-François CHIAPPE	
Cadoudal ou la liberté	32,00
Jacques PAUGAM	
L'Age d'or du maurrassisme	35,00
Maurice CLAVEL	
De la Résistance à la Révolution ..	24,00
Gabriel MATZNEFF	
Nous n'irons plus au Luxembourg ..	20,00
Marcel de CORTE	
L'Intelligence en péril de mort	10,00
Philippe HAMEL et Patrice SICARD	
Mao ou Maurras	7,00
Nicolas BABY et Francis BERTIN	
Politique au lycée	7,00
Charles MAURRAS	
Mes Idées politiques	20,00
La Politique de 26 à 27	15,00
Pour réveiller le Grand Juge	35,00
L'Ordre et le Désordre	5,00
L'Avenir de l'intelligence	5,00
Charles MAURRAS et Maurice BARRÈS	
La République ou le Roi	40,00
Maurice JALLUT	
Où va la République	9,00
Proposition pour un nouveau régime	7,00
Albert MARTY	
L'Action Française par elle-même ..	35,00

BULLETIN D'ABONNEMENT

17, Rue des Petits-Champs PARIS-1^{er}

ccp naf 642-31

nom Prénom

n° .. rue ville département

**Je souscris un abonnement
d'un an a la n.a.f.-hebdo
normal 45fr soutien 100 fr**





l'alsace colonisée

L'Alsace est généralement présentée comme une province dotée d'une personnalité vigoureuse, prospère, riche d'une main-d'œuvre laborieuse. En effet, le dialecte et ses nombreuses variantes ainsi que les fêtes populaires qui battent leur plein tout au long de l'année, ne sont pas près de s'éteindre, et depuis quinze ans le Bas-Rhin, et surtout le Haut-Rhin, connaissent une croissance économique rapide. Mais si le légionnaire qui n'a d'Alsacien que le nom, est venu distribuer sa manne électorale dans ce fief gaulliste, c'est que tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes.

DANS L'ORBITE ALEMANIQUE

La position géographique de l'Alsace, située en plein cœur de l'Europe de l'Ouest, devrait en faire un trait d'union entre la France d'une part, l'Allemagne et la Suisse d'autre part. Or, que constate-t-on ? Du côté « welsch », rien ne se crée. Des turbotrans auronc beau relier Strasbourg à Lyon en 1973, l'autoroute A-36 ne reliera Mulhouse à Beaune qu'en 1978 ; la route Mulhouse-Strasbourg est cahotante, l'autoroute A-34 (Freyming-Strasbourg) est seulement promis pour 1977, la traversée des Vosges via Epinal ou Nancy est une épopée, quant au tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines, il est inexistant alors que la vallée crève. Idem pour la liaison Rhin-Rhône par canal à grand gabarit, réclamée à cor et à cri... Du côté « schwob », il y a le Rhin, il y aura le Danube avec la réalisation prochaine du canal Rhin-Main-Danube ; plus l'autoroute (sans péage) Hambourg-Francfort-Bâle. Au point de vue aéroportuaire, la crise de croissance de l'aéroport international de Blotzheim, dont le trafic est négligeable côté français devient préoccupante, l'aérodrome d'Entzheim a grand

besoin d'être modernisé ; en ce qui concerne le projet d'aéroport international au nord de Strasbourg, l'affaire est au point mort.

Sur le plan des communications, l'Alsace reste une région à désenclaver. Mais c'est une plaine : aucun obstacle à l'implantation d'industries nouvelles, et les terrains libres ne manquent pas. De plus, la main-d'œuvre est abondante : de 1955 à 1966, la crise du textile, qui sévit encore, a abouti au licenciement de 27.000 travailleurs. Des entreprises françaises pourraient aisément s'installer, mais d'une part, les liaisons Paris-Alsace sont mauvaises, et d'autre part, l'industrie française en général n'est pas assez compétitive. Dans le système actuel, ce serait à l'Etat d'intervenir, mais les subventions et aides accordées sont insuffisantes et profitent aux entreprises étrangères. D'ailleurs le gouvernement ne peut se permettre d'entraver l'afflux des investissements étrangers : de 1955 à 1968, 133 firmes étrangères ont créé en s'implantant 13.680 emplois, soit 40 % des emplois créés dans la région, dont R.F.A. : 82 entreprises, 7.400 emplois, soit 20 % des emplois créés ; dans le Haut-Rhin, de 1954 à 1967, sur 171 implantations, 66 sont étrangères dont 28 suisses.

LE PHÉNOMÈNE « FRONTALIERS »

Ainsi donc, dans les conditions du moment (aides et exonérations insuffisantes et non sélectives), stopper les investissements étrangers reviendrait à freiner la croissance économique de l'Alsace et, en même temps, à intensifier le flux des travailleurs frontaliers : fin mars 72, ils étaient 15.805, provenant du Haut-Rhin, à passer la frontière (avec un taux d'accroissement de 18 % par rapport à décembre 71) ; dans le Bas-Rhin, ils étaient 7.075 fin mars 71, 8.008 fin décembre 71, soit un taux d'accroissement de près de 15 %. Fin 73 on obtiendra vraisemblablement un chiffre de 27.000 travailleurs frontaliers attirés par des salaires élevés et de meilleures conditions de travail (le moindre employé peut aisément gagner en Suisse près de deux fois le S.M.I.C.). Si donc une firme s'installe en Alsace et ne verse pas des salaires aussi élevés, le défaut de main-d'œuvre sera compensé par un arrivage de Turcs inintégrables.

Suisses et Allemands ne se contentent pas de créer des unités de production. Ils achètent tout : terres cultivables ou non, carrières (qu'ils rebouchent avec des ordures polluant la nappe phréatique), sources, chasses, etc. La « Regio basiliensis » avance à grands pas : le coin des Trois Frontières (Saint-Louis-Huningue) est en train de passer sous la coupe de Bâle, qui a

absolument besoin des terrains alsaciens pour se développer, et qui, saturé de capitaux peut les payer au prix fort.

Pourtant, à la question : « Pensez-vous que la richesse et la puissance de l'Allemagne soient une bonne chose pour l'Alsace ? », 37 % des personnes interrogées répondent par l'affirmative et 33 % par la négative, et l'on constate que les Alsaciens sont très mal informés en ce qui concerne l'emprise économique de l'Allemagne et de la Suisse sur leur province.

L'AUTONOMISME

C'est un courant qui fut très vivace à partir de 1897, sous l'occupation, et dans l'entre-deux-guerres, alors que les « gens de Paris » ou de Berlin (même combat !) s'avaient de toucher à la langue ou à la religion des alsaciens. Au cours des années 20 se constituent des partis autonomistes, toujours suspects d'être financés par l'Allemagne, sombrant dans l'électoratisme et fortement concurrencés par les régionalistes nationaux.

En 1970 est fondé le Mouvement Régionaliste d'Alsace-Lorraine dont les objectifs sont : « la création d'une entité Alsace-Lorraine avec parlement régional, conseil économique, social et culturel, exécutif régional, et où l'Allemand serait dans sa forme littéraire et parlée régionale, la langue officielle de la région... », plus une Europe fédérée. Impact faible : d'après le sondage de l'I.F.O.P. du 1^{er} octobre 1971, pour 69 % des personnes interrogées, le M.R.A.L. est inconnu, et seul 5 % estiment qu'il représente les revendications des Alsaciens. Et encore n'exerce-t-il son peu d'influence que dans le nord de l'Alsace, plus germanisé que le sud.

VORACITÉ CENTRALISATRICE DE LA RÉPUBLIQUE

En 1919, Millerand promettait : « Nous savons quel prix vous attachez à vos croyances, à vos coutumes, à vos traditions. Vous avez recueilli l'engagement solennel que la République française les respectera intégralement. » En 1924, Herriot annonçait : le gouvernement est décidé à « introduire en Alsace et en Lorraine l'ensemble de la législation républicaine »... Tout était dit.

Privée de ses moyens de défense institutionnels et de ses ressources financières, obligée d'attendre le bon vouloir d'un Etat qui veut tout faire et en définitive ne fait rien, l'Alsace serait économiquement mourante si les capitaux allemands ou suisses ne lui insufflaient leur dynamisme. C'est toute une politique d'ensemble qui s'avère nécessaire : régionalisation et instauration d'un contrôle du capital étranger par les cadres et ouvriers alsaciens et les collectivités locales.

Les Alsaciens sont au pied du mur : ou sortir de la communauté nationale française et perdre cette double culture franco-alemanique qui personnalise leur province, ou engager la guerre de libération avec les autres peuples de France et recouvrer la plénitude des possibilités de développement de leur entité. Au moment où les militants du F.L.B. viennent d'être condamnés par la Cour de Sécurité de l'Etat, sachons, nous Alsaciens, que la République n'offre aux régionalistes que des promesses trompeuses, en attendant de les amener par désespoir à se jeter dans les aventures les plus folles. C'est à elle qu'il faut régler son compte.

Philippe de REINACH.

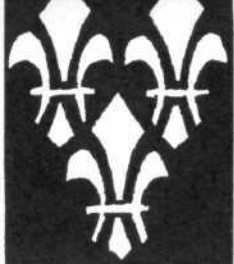
« LA FRANCE »

Ce petit « essai » ne prétend ni tout expliquer ni tout résoudre. Son but est simplement de faire réfléchir ceux qui sentent leur communauté nationale en crise et qui recherchent une solution.

Fascicule de 160 pages en format 21×29,7.

Prix : 6 F - Franco : 8 F.

Commande à nos bureaux. — C.C.P. N.A.F. 642-31.



rentrée universitaire (I)

l'étudiant, ce prolétaire intellectuel...

A force de cultiver l'image de l'étudiant coûteux pour le contribuable et dangereux pour la tranquillité publique, une partie de la presse a réussi à brouiller les données du problème universitaire. Pour la plupart des Français, l'étudiant est avant tout un privilégié et un ingrat.

Mais les apparences sont trompeuses. Loin d'être un privilégié, l'étudiant est devenu un véritable « prolétaire » intellectuel.

NUANCES

Il y a bien sûr les étudiants qui « s'en sortent », ceux à qui l'enseignement supérieur a apporté à la fois une culture et la préparation à un avenir professionnel précis. Lorsqu'ils trouvent du travail, leur problème est réglé, du moins sous l'angle des conditions matérielles d'existence. Recrutés souvent par concours, placés dans la vie professionnelle par leurs écoles, ce sont des *privilegiés*, surtout si leur diplôme leur garantit une position sociale élevée pour le restant de leur vie.

Mais il reste tous les autres, lancés sans conseils et souvent malgré eux dans de longues études supérieures après le baccalauréat. D'abord ceux qui échouent en cours d'études, très nombreux (trois étudiants sur quatre en Droit, un sur deux en Lettres), et qui végètent de faculté en faculté avant d'accepter un travail professionnel sans grand intérêt et bien au-dessous de ce qu'ils auraient pu espérer s'ils n'avaient pas perdu leur temps. Et puis, ce qui est plus grave, ceux qui réussissent et dont le diplôme, loin de les aider à trouver du travail, est de nature à effrayer les employeurs qui s'inquiètent d'une formation trop théorique.

La désillusion de ces « chômeurs » intellectuels, autrefois limitée, touche aujourd'hui des dizaines de milliers de jeunes que leur séjour dans les universités a préparés à devenir les cadres de la nation. Il est impossible d'y rester indifférent.

MOINS D'ÉTUDIANTS ?

« Pour la première fois depuis quinze ans, le nombre des étudiants baisse », titrait triomphalement *France-Soir* la semaine dernière, à la grande satisfaction du bourgeois soucieux de son confort et de sa tranquillité. Le nombre des inscriptions accuse un recul de 5 % en moyenne. Est-ce la fin du cauchemar ?

Nous ne le pensons pas. L'engrenage qui conduit les lycéens dans des universités sans filières de formation préparant à un métier, n'en a pas disparu pour autant. La baisse est faible. Elle tient à des causes évidentes : année du service national,

découragement chez ceux qui en reviennent et qui n'ont pas tous la possibilité ou le goût de reprendre des études avant de gagner leur vie, palier démographique des années 1952-1954. Notons que la baisse des inscriptions est sensible en Droit et en Lettres, disciplines qui ne préparent pas à des professions précises. Mais qu'on ne se réjouisse pas trop vite ! Si l'immense surplus des étudiants en Droit, Sciences économiques ou Lettres acceptait de faire d'autres études, où les accueilleraient-on ?

Cette année, les étudiants atteindront le nombre de 690.000. Sont-ils trop nombreux ? Non. La solution ne consiste pas à réduire les effectifs, mais à changer le contenu des études pour les brancher sur la vie active. Sans oublier que le rôle de l'université est aussi de dispenser une culture. L'Institut Universitaire de Technologie (I.U.T.) répond au premier objectif, mais délaisse volontairement le second. La solution est ailleurs.

« DE LA MISÈRE EN MILIEU ÉTUDIANT... »

En 1966 paraissait un pamphlet situationniste intitulé : « *De la misère en milieu étudiant...* », et appelé à un grand retentissement. Aujourd'hui, la vie quotidienne de l'étudiant ne s'est pas améliorée, bien au contraire.

On nous répondra qu'il n'y a pas un type d'étudiant, mais des étudiants très différents entre eux. C'est vrai. Il y a ceux qui vivent la vie artificielle du campus et ceux qui sont intégrés dans la ville. Ceux qui ont de l'argent et ceux qui n'en ont pas. Ceux qui s'adaptent à la solitude et ceux qui ne s'adaptent pas. L'atmosphère n'est pas la même dans une petite université de province, dans un centre périphérique parisien ou encore dans ces « Sarcelles de l'intelligence » qui ont pour nom : Assas, Censier, Sorbonne. La mentalité d'un étudiant salarié est différente de celle d'un étudiant à plein temps, celle d'un bachelier offre peu de points communs avec celle d'un adulte venu se recycler.

L'université recouvre des données très hétérogènes et la vie quotidienne n'est pas la même pour tous. N'empêche qu'on peut découvrir en milieu étudiant des « dominantes », c'est-à-dire des aspects essentiels ressentis par la majorité.

Un premier trait est la *solitude*. Plus le centre d'enseignement accueille d'étudiants, plus l'étudiant est seul. L'absence de vie commune dans les grandes facultés est le reflet d'une cité déshumanisée : on se connaît peu, on ne connaît ses professeurs que de loin. Chacun tente d'y échapper en se réfugiant dans un travail devenu encyclopédique depuis quelques années. Absence de conseils,

options choisies au hasard, information erronée sur la vie professionnelle, tout cela provoque des réveils difficiles.

Coupé de la vie de la cité, l'étudiant souffre d'un *prolongement excessif d'une vie presque infantile*, sans responsabilités. Des études théoriques sans contact avec les professions le rendent suspect alors qu'il n'y est pour rien : il accepterait volontiers stages et voyages d'études.

Mais ce qui domine le plus est l'*inquiétude devant le manque de débouchés*. Elle est inscrite au cœur de tout étudiant qui n'a pas une idée précise de ce qu'il va faire. Il serait encore possible d'oublier les difficultés de la vie universitaire, ce « mauvais moment » à passer, s'il y avait quelque chose derrière... Mais l'inquiétude, refoulée dans les premières années d'études, devient lancinante vers la fin. Quel avenir ? D'autant plus que l'effort de réflexion exigé par l'enseignement supérieur donne un recul aux étudiants par rapport à la société dans laquelle ils vivent. Ils n'acceptent donc pas de faire n'importe quel travail.

MÉCONTENTES OU RÉVOLTÉS ?

Il n'est pas très agréable de s'apercevoir, après deux ou trois ans d'enseignement supérieur (plus une année de service national pour les garçons) qu'on a complètement perdu son temps. Il l'est encore moins, lorsque cette durée est multipliée par deux et sanctionnée par un diplôme, d'être engagé dans un travail pour lequel les années d'études apparaissent inutiles.

A l'avenir, beaucoup de bacheliers éviteront de s'engager dans ces voies sans issue. Mais plusieurs générations sont déjà victimes de ce processus. Elles ne peuvent pas faire marche arrière. Elles ne peuvent plus se reconverter.

Elles commencent à se rendre compte, mais un peu tard, qu'elles ont été « roulées ». D'où un immense mécontentement, qui ne peut que s'accroître comme le montre par exemple le problème des maîtres auxiliaires que l'enseignement ne peut plus intégrer.

Ce mécontentement s'exprime peu pour l'instant. Chacun essaie de « s'en tirer » individuellement. Mais on atteint des seuils où cela devient impossible. Tous ne réussiront pas.

Assez paradoxalement, le calme de l'université cache un malaise très grave, qui s'accroît tous les jours. A nous de faire passer ce mécontentement au stade de la révolte par l'association à notre projet révolutionnaire.

(A suivre.)

2. UNE REVOLTE PRIVILEGIEE.

Michel GRANCOURT.

le mouvement royaliste



réunions

PARIS NORD-OUEST

SECTION 8° - 17°

Le mardi 24 octobre à 21 heures, chez Pétrissans, 30 bis, avenue Niel: Exposé de M. Marin de Charrette sur le malaise lycéen.

PARIS NORD-EST

SECTION 10°, 19°, 20°

Permanence tous les mardis, de 21 h à 22 h 30, à « La Mandoline », 2, avenue Secrétan, Paris-19°

SECTION 9°, 18°

Permanence tous les mardis, de 18 h à 19 h 30, au « Carrefour », 99, rue Ordener, Paris-18° (métro Jules-Joffrin).

PARIS RIVE GAUCHE

5° - 6° - 13°

Permanence tous les mercredis à 17 heures, au Café « Le Lutin », salle en sous-sol, 18, rue Soufflot.

SECTION 15° - ISSY-LES-MOULINEAUX

CLAMART - VANVES

Vendredi 20 octobre à 21 heures, au Café des Sports, 24, rue Alain-Chartier (métro Convention).
Conférence-débat: « L'A.F. et le combat syndical », par M. Philippe Dartois.

HORS FÉDÉRATION

SCEAUX et environs

Première réunion le vendredi 27 octobre à 20 h, chez M. Georges Rousseau, 1, allée des Capucines, 91 - Massy.

GROUPE MÉDECINE

Réunion dans les locaux du journal le vendredi 20 octobre à 17 heures.

ANGERS

Vendredi 27 octobre à 20 h 45 :

« La N.A.F., tradition et progrès », conférence de M^e Hervé CATTÀ au Café de la Mairie, 2, boulevard Maréchal-Foch.

INDRE-ET-LOIRE

S'adresser à la N.A.F., B.P. 49, Rives-du-Cher, 37004 Tours-Cedex.

ISERE

S'adresser à la N.A.F., 4, square des Postes, 38 - Grenoble.

JURA

DOLE

Permanence le vendredi 20 octobre à 19 heures, au Café Parisien, 24, rue de Besançon à Dôle.

MAYENNE

LAVAL

Permanence tous les mercredis, de 14 heures à 16 heures, au local, 53, rue d'Avesnières, Laval.

circuit de distribution

PARIS (3°)

Biblio-Press, 2, rue du Parc-Royal.

PARIS (6°)

Librairie Française, 27, rue de l'Abbé-Grégoire.

PARIS (7°)

Librairie Grégory, 26, rue du Bac.

PARIS (10°)

Librairie Roquain, 10, rue des Petites-Ecuries.

PARIS (15°)

- Kiosque, place du 18-Juin (devant le Miramar).
- Librairie, 10, boulevard Victor.
- Librairie, 2, rue Lecourbe.
- Librairie, 37, rue Lecourbe.
- Librairie, 146, rue de Vaugirard.
- Librairie, 199, rue de Vaugirard.
- Librairie, 114, rue de Sèvres.

PARIS (17°)

Librairie « Au Parchemin », 14, avenue de la Grande-Armée.

PARIS (18°)

- Kiosque, 97, rue Lamarck.
- M. Pilet, 26, rue Léon.

PARIS (19°)

- Librairie, 67, rue Fessart.
- Librairie, 36, avenue Simon-Bolivar.
- Librairie, 102, avenue Simon-Bolivar.
- Librairie, 142, rue de Belleville.

PARIS (20°)

- Librairie, 109, boulevard Davout.
- Librairie, 4, place de la Porte-de-Bagnolet.

NEUILLY

Drugstore, 14, place du Marché.

CLAMART

Librairie de la Mairie.

RUEIL-MALMAISON

- Librairie, 6, place de l'Eglise.
- Librairie, 6, rue Jean-le-Coq.
- Librairie, 2, rue de la Réunion.
- Librairie, 4, place de Buzenval.
- « Pavillon des Guides », 193, avenue Napoléon-Bonaparte.
- Maison de la Presse, 12, rue Maurepas.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

- Debussy Music, 35, rue de Paris.
- Merlin l'Enchanteur, 8, rue de la Salle.

AIX-EN-PROVENCE

Librairie Goulard, Maison de la Presse, 37, cours Mirabeau.

ANGERS

Au Pacha, 16, rue d'Alsace.

BREST

Librairie Delestre, 1, avenue Georges-Clemenceau.

LE HAVRE

Kiosque de l'Hôtel de Ville (à côté du Syndicat d'Initiatives).

LIBOURNE

Librairie Aubertin, 14, place Abel-Surchamp.

SAINT-BRIEUC

Librairie Génie, 14, rue Saint-Gouéno.

librairie

BROCHURES

La N.A.F. et le Gauchisme	2,00
Carnet de chants	3,50
Pays réel, pays légal	2,00
Actes du 1 ^{er} C.R.U.	5,00
Jacobinisme et Libéralisme	1,50
Saint-Simonisme et Progressisme chrétien	1,50

FICHES D'ETUDES

La Philosophie politique	2,50
La Science politique	1,50

CASSETTE

Gérard LECLERC - Jacques CHANCEL

Radioscopie 35,00
Faites vos commandes à nos bureaux, accompagnées de leur montant augmenté de 10 % pour frais d'envoi.

C.C.P. N.A.F. 642-31

**avez-vous
renouvelé
votre
abonnement ?**

**sinon ne
tardez-pas
merci**

Un « Ombudsman » pour rire

D'avance nous aimons l'ombudsman français que M. Messmer nous a promis en prime électorale. Peu importe que l'institution vienne de Suède et que le mot ne soit pas très joli, d'autant que les lecteurs du *Figaro*, à l'heure qu'il est, se cotisent pour le traduire en langue bourgeoise.

L'essentiel est l'idée d'installer en France un protecteur de nos libertés ; d'établir entre l'Etat et nous un médiateur humain ; d'investir une sorte de contrôleur dont la casquette recouvrirait la « haute personnalité » sans l'amoindrir, de façon qu'il veuille à chasser toute trace d'insolence ou d'arbitraire des guichets où l'Administration nous délivre nos divers permis de travailler ou de vivre.

Si nous devons à M. Messmer cet ombudsman, nous pourrions dire de lui à peu près ce que Voltaire disait de Louis XIV, que non seulement il se fit de grandes choses sous son ministère, mais encore qu'il les fit.

Avouons pourtant notre méfiance devant l'immensité de l'aveu que sa promesse recèle et l'immense réforme que sa promesse suppose.

L'immensité de l'aveu ? C'est reconnaître le pouvoir sans limite que l'Etat et l'Administration ont conquis sur les administrés que nous sommes. Deux cents ans après « la fin de la tyrannie » c'est admettre l'existence d'une tyrannie. C'est reconnaître pour vrai le tableau que Maurras traçait il y a soixante-douze ans d'une Administration, pourtant moins tatillonne : « les Césars ordinaires sont au moins justiciables du poignard. Celui-ci est sans corps, sans tête, sans âme, conscience ni responsabilité. Il est sans nom. Anonyme, irresponsable, insaisissable, absent de tout, partout présent, il est ainsi irresistible ».

Irresistible ? En tout cas les différents organes de résistance mis en place par les Constitutions contre l'arbitraire administratif se sont révélés inefficaces et le cheminement de l'idée d'un ombudsman en est la preuve. Inefficacité du Conseil d'Etat qui, certes, il y a quelques années, a sauvé la vie d'un homme, mais dont les arrêtés communément remettent en place les victimes quand elles sont mortes ; inefficacité du Tribunal administratif dont le retard s'accroît tellement que ses magistrats viennent de se syndiquer pour souligner le scandale de vrais dénis de justice : inefficacité de la Cour des Comptes dont les rapports jaunissent aux archives de la Bibliothèque nationale après avoir été solennellement reçus et inutilement lus par le Chef de l'Etat ; inefficacité d'un Parlement qui, incapable de légiférer et éloigné des grandes affaires, s'adonne aux affaires ; inefficacité du Conseil constitutionnel qui se fatigue, quand il résiste au Gouvernement plus d'une fois par législature.

Les deux procès de ces jours-ci, l'un à la Cour de Sécurité de l'Etat, autour du Front de Libération de la Bretagne, l'autre au Tribunal de Lyon, sur les responsabilités de la catastrophe de Saint-Laurent-du-Pont, se rejoignent, aux minutes de vérité, sur la responsabilité première de l'Administration. Dans un cas comme dans l'autre, c'est l'autorité de tutelle qui est en cause, pour avoir revendiqué toutes les tâches et n'avoir su en mener correctement aucune. D'un côté, tous les maires de l'Isère prennent une position solidaire et soulignent la lourdeur bureaucratique. De l'autre toutes les provinces, où des mouvements autonomistes se constituent ou se développent, se groupent pour souligner « le colonialisme intérieur » dont elles sont victimes, entraînant une « dépersonnalisation culturelle et une dépossession économique ».

La société bureaucratique et centralisée, que critiquait M. Giscard d'Estaing à Charenton, est certes en projet dans le programme de la Gauche unie, mais elle figure dans les actes de la Majorité ; elle est notre mal présent ; elle est l'histoire même de nos républiques. D'où il résulte que l'alternative soumise aux Français pour 1973 n'est pas entre le Centre et l'Extrême gauche, mais entre la centralisation, pour les moutons, et l'extrémisme où la suppression des libertés conduit tous les hommes libres.

Votre promesse d'un ombudsman, monsieur Messmer, c'est l'aveu que vous avez été très vite conscient d'un profond malaise et des premiers signes de quelque chose de bien plus grave. La presse nous assure que votre idée, en quelques jours, a fait dans le pays des « progrès foudroyants ». Vous voici donc en quête d'une « haute personnalité » qui viendra mettre de l'ordre dans la confusion et rendre un visage humain aux choses de la cité. Comment allez-vous faire ? Quelle personnalité allez-vous désigner ? Est-il vrai, comme l'a déclaré M. Philippe Malaud, que votre médiateur sera désigné par vous et dépendra de vous ? Une sorte de conseiller technique en somme, un futur Gabriel Aranda ? C'est ici que vous êtes devant le choix, ou de réformer quelque chose enfin, ou de nous contraindre à constater que vous n'êtes qu'un diseur de riens.

Car voyez bien la grandeur de la promesse que vous avez faite. Cet homme que vous voulez donner aux Français pour les protéger contre l'arbitraire, il faut qu'il ne soit ni de votre parti, ni d'aucun autre, ni d'une administration, ni d'aucune autre, ni le serf d'aucun courant d'une opinion qui, reconnaissons-le, n'est pas innocente, formée qu'elle est à tout attendre de l'Etat sans en vouloir rien supporter. Il faut que sa doctrine soit nette, il faut que son origine soit pure. Il ne faut pas qu'il ait « tripoté ». A la place où vous voulez le mettre, il ne faut pas

qu'il soit l'élu de quelques-uns contre les autres, ni même de la plupart contre quelques-uns ; il ne faut pas que, pour ménager le passé ou l'avenir, il soit soupçonné, si peu que ce soit, d'avoir participé ou de pouvoir participer à la République « des copains ou des coquins ». Il faut qu'il puisse entrer d'une allure royale chez les financiers véreux, chez les fonctionnaires frileux.

Il faut qu'il puisse déposséder, s'il le faut, les puissants de leur puissance en sachant restituer aux petits leurs humbles pouvoirs.

Il est nécessaire qu'il sache prendre un Fouquet à la gorge et qu'il le puisse, avec l'allégresse d'un jeune prince et non qu'il en fasse semblant, avec la poitrine essouffée et les jambes molles d'un vieillard à qui vous auriez donné, pour quelque temps, cette couronne de carton.

En un mot, il faut qu'il soit l'arbitre, à jamais responsable, qui ne dépende ni du choix ni de la faveur, ni de l'opinion ni des urnes.

Il ne faut pas qu'il soit comme vous, monsieur Messmer, qui pensez aux urnes de mars, ni comme Pompidou, comme Giscard, comme J.-J. S.-S. qui pensent en outre aux urnes de 1976.

Si c'est bien cet ombudsman que vous voulez nous donner, monsieur le Premier Ministre, dites-le nous ! Nous avons pour désigner sa fonction d'arbitre et, si vous voulez, de médiateur, un nom à vous proposer, le plus simple et le plus court qui soit. Quant à l'homme même, nous n'aurons pas à le chercher beaucoup, alors que son titre nous vient du fond des âges et qu'il nous est imposé par l'Histoire.

G.-P. WAGNER.

la nouvelle
ACTION FRANÇAISE

RESTAURATION NATIONALE
Edité par la S.N.P.F.

17, rue des Petits-Champs - Paris (1^{re})
Téléphone : 742-21-93

Abonnement un an : 45 F
Abonnement de soutien : 100 F
C.C.P. N.A.F. 642-31

Directeur de la Publication :
Yvan AUMONT

imprimerie abexpress
72, rue du château-d'eau paris 10^e